*Énergir, s.e.c.*

*Cause tarifaire 2022-2023, R-4177-2021*

# Modifications effectives et proposées à l'usine LSR

Séance de travail du 12 juillet 2022

Original : 2022.07.14

*Énergir-H, Document 9*

*10 pages en liasse*

# Limite de liquéfaction de huit semaines

# Conséquences de la limite de liquéfaction de huit semaines

- Afin de limiter les risques d'incident, Énergir devra limiter la production du liquéfacteur nº 1 à huit semaines par année, en incluant les temps de démarrage.
- Le potentiel de liquéfaction annuel de la daQ est donc réduit à environ 15 à 16 $Mm^3$. Ce potentiel de liquéfaction représente, pour le plan d'approvisionnement 2023-2026, la moyenne d'utilisation attendue pour la période.
- S'il y a perte de potentiel de liquéfaction relié à la réservation de GM GNL, cela restreindra alors la liquéfaction annuelle moyenne et empêchera la daQ d'atteindre la moyenne d'utilisation attendue.
- Pour s'assurer de maximiser le potentiel de liquéfaction, tout en permettant à GM GNL de réserver une portion d'inventaire, Énergir a mis en place **la compensation pour la perte de potentiel de liquéfaction**.
- Comme le potentiel de liquéfaction de la daQ équivaut environ à la moyenne d'utilisation attendue, l'inventaire ne pourra potentiellement pas être rempli après des hivers froids. À plus long terme, les hivers chauds devraient permettre de rehausser le niveau d'inventaire.

# Calcul de la compensation pour perte de potentiel de liquéfaction

- Sans la présence de GM GNL, Énergir serait en mesure d'utiliser le potentiel maximal de liquéfaction lorsqu'un espace d'inventaire de 15 à 16 $Mm^3$ ou plus est disponible.
- Avec la présence de GM GNL, ce potentiel peut être réduit. Ainsi, sans compensation, Énergir est en mesure d'utiliser son potentiel maximal de liquéfaction seulement lorsqu'un espace d'inventaire de 15 à 16 $Mm^3$ + capacité réservée de GM GNL ou plus est disponible.
- Donc, lorsque la capacité réservée de GM GNL empêche Énergir d'utiliser son potentiel maximal de liquéfaction, Énergir exigera que ce potentiel perdu soit liquéfié par GM GNL dans le futur aux coûts de la daQ.
- Ainsi, tout potentiel de liquéfaction perdu en raison de la présence de GM GNL sera éventuellement compensé, dans tous les cas de figure.
- Les détails se trouvant dans la preuve sont fournis afin **d'informer la Régie** et les intervenants sur cette mesure mise en place par Énergir pour assurer l'utilisation optimale de ses actifs.

# Propositions

## Outil de maintien, optimisation de l’inventaire de GNL et capacité vacante

# Outil de maintien

| ACTUEL | PROPOSÉ |
|---|---|
| ➢ Remplace la capacité d'entreposage qui aurait pu être remplie et requise en hiver extrême.<br>➢ Outil de transport fourni acheté d'avance, peu importe si l'hiver est chaud ou froid.<br>➢ Lorsque l'outil est requis, compense à l'avance la capacité réservée **= hausse des coûts d'entreposage pour Énergir.**<br>➢ Nécessite l'achat de fourniture additionnelle en journée froide **= coût d'achat plus élevé.** | ➢ Remplace la capacité d'entreposage qui aurait pu être remplie et requise en hiver extrême.<br>➢ Mise de côté de l'inventaire de GM GNL dans un fonds de prévoyance lors de journées froides pour compenser la capacité prêtée.<br>➢ Transfert d'inventaire seulement requis lorsque le scénario de l'hiver extrême se réalise **= hausse des revenus potentiels pour la daQ.**<br>➢ Nécessite l'achat de fourniture additionnelle - au coût d'été - seulement s'il y a utilisation des volumes. |

# Optimisation de l’inventaire de GNL

Énergir propose que toute utilisation de son inventaire de GNL à l’usine LSR par GM GNL passe par des transactions d’optimisation.

Ainsi, chaque fois que GM GNL désire avoir recours à l’inventaire d’Énergir :

- Énergir considérera si la transaction peut être effectuée sans avoir d’impact sur la sécurité d’approvisionnement;
- Énergir évaluera la valeur de la transaction selon la valeur du marché (avec un prix minimum).

Cette façon de procéder est plus flexible tout en permettant à Énergir d’optimiser son inventaire et de générer des revenus au bénéfice de la clientèle.

# Capacité laissée vacante par Énergir

La capacité laissée vacante à l’usine LSR par Énergir ne génère aucun bénéfice pour la clientèle.

En acceptant de laisser GM GNL utiliser sa capacité vacante sans garantie*, Énergir permet :

- L’optimisation de la capacité de liquéfaction de GM GNL, ce qui augmente les capacités totales annuelles de liquéfaction de GM GNL et le potentiel de disponibilité pour Énergir, dans le cas où celle-ci en aurait besoin;
- Des niveaux d’inventaire moyens potentiellement plus élevés pour GM GNL, dont l’excédent à sa réservation est disponible pour Énergir.

N’est pas comme un prêt d’espace traditionnel, car la capacité prêtée n’est pas garantie et Énergir peut obtenir des bénéfices accessoires au remplissage de l’espace vacant par GM GNL.

* La capacité vacante n’est pas ferme et GM GNL n’a aucun droit cédé sur cette capacité

# Outil de maintien pour l’hiver 2022-2023

# Outil de maintien pour l’hiver 2022-2023

En raison de l’hiver froid de 2021-2022, indépendamment de la réservation de GM GNL, Énergir ne pourrait pas remplir les réservoirs et devrait laisser vacant au moins 10 $Mm^3$, à moins d’utiliser la capacité de liquéfaction du liquéfacteur n° 2 ou d’acheter du GNL sur le marché.

Par conséquent, aucun outil de maintien ne sera demandé pour l’hiver 2022-2023, peu importe que ce soit l’outil de maintien actuel ou celui proposé.

Cette situation n’a pas d’impact matériel sur le plan d’approvisionnement déposé, tant au niveau des capacités prévues que des coûts prévus.